



**La Commune d'ASSESE**  
**procède à un appel public en vue de recruter (et de constituer une réserve) un**

**OUVRIER POLYVALENT D2 OU D4 – VOIRIE (H/F/X)**

**sous régime contractuel à temps plein**

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

Conditions générales :

- être belge ou ressortissant de l'U.E. ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être de conduite irréprochable ;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées par la fonction à exercer. Cette condition est déterminée par un examen médical réalisé par le Service de la Médecine du Travail auquel est affiliée l'Administration communale d'Assesse ;

Conditions spécifiques :

- D2 : être porteur d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou du certificat d'étude du 2<sup>ème</sup> degré (CE2D) ;  
OU  
D4 : être porteur d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) ;
- posséder le permis de conduire B ;
- constituer des atouts déterminants :
  - la possession des permis C(E) et/ou D ;
  - toute expérience utile à la fonction ;
- réussir les examens suivants :
  - une épreuve écrite portant sur les connaissances générales et spécifiques à la fonction ;
  - une épreuve pratique
  - portant sur les connaissances générales et spécifiques à la fonction ;
  - une épreuve orale consistant en un entretien d'ordre général permettant de déceler les motivations du candidat et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à la fonction ;
- répondre, au moment de l'entrée en service, aux conditions relatives aux Aides à la Promotion de l'Emploi (APE) est un plus.

Descriptif de fonction ci-dessous

Les candidatures devront être adressées au Service du Personnel, Esplanade des Citoyens 4, 5330 ASSESSE, par lettre ou par e-mail ([personnel@assesse.be](mailto:personnel@assesse.be)), **au plus tard le 17 mai 2026**. Elles contiendront, à peine de nullité :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae,
- une copie libre du (des) diplôme(s) et/ou certificat(s) exigé(s) pour la fonction ;
- une copie libre du permis de conduire catégorie B ;
- un extrait de casier judiciaire.

Il ne sera pas donné suite aux candidatures ne répondant pas à l'ensemble des conditions requises, incomplètes ou reçues hors délai.

A titre indicatif, le traitement mensuel brut (à l'index 216,47) lié à l'échelle barémique D2 s'élève à :

- 2.820,01 € sans ancienneté ;
- 3.268,57 € avec une ancienneté de 10 ans.

Le traitement mensuel brut (à l'index 216,47) lié à l'échelle barémique D4 s'élève à :

- 2.801,94 € sans ancienneté ;
- 3.425,77 € avec une ancienneté de 10 ans.

Planning des épreuves :

- écrite : 26 mai 2026
- pratique : 1<sup>er</sup> juin 2026
- orale : 8 juin 2026

Chaque épreuve est éliminatoire (50 %). Il faut également obtenir au moins 60 % des points au total des trois épreuves pour pouvoir être désigné(e).

**Pour tout renseignement relatif à la procédure de recrutement**, vous êtes invité(e) à contacter :

- Madame Stéphanie POLITI – 083 44 05 25 – [personnel@assesse.be](mailto:personnel@assesse.be) – à partir du 4 mai 2026 ;
- Monsieur Thomas LAMBERT – 083 63 68 44 – [personnel@assesse.be](mailto:personnel@assesse.be) – à partir du 11 mai 2026.

**Pour tout renseignement relatif à la fonction (décrite ci-dessous)**, vous êtes invité(e) à contacter :

- Monsieur Denis DOSSOGNE – 083 63 68 41 – [denis.dossogne@assesse.be](mailto:denis.dossogne@assesse.be)

FONCTION : <b>Ouvrier polyvalent - Voiries</b>	
NOM :	PRÉNOM :
SERVICE :	LIEN HIÉRARCHIQUE :
GRADE :	NIVEAU :
FONCTIONS EXERCÉES :	ENTRÉE EN SERVICE :
STATUT :	

## MISSION

---

L'ouvrier de la voirie (m/f) produit des résultats visibles en réalisant des travaux liés à l'aménagement de la voirie tels que : des terrassements, des fondations, l'installation des réseaux d'égouttage, le pavage d'accotements et les réparations du revêtement routier... Il/elle assure la logistique des chantiers en se déplaçant sur la voirie. Il/elle contrôle l'état général de la voirie. Il/elle interagit avec les membres de son équipe et informe la hiérarchie des problématiques liées à l'état de la voirie.

## COMPÉTENCES LIÉES À LA FONCTION

---

### COMPÉTENCES PRIORITAIRES

- **S'assurer de** respecter les pentes et les niveaux d'écoulement.
- **Signaler** au brigadier s'il y a un problème particulier que vous ne pouvez résoudre par vous-même.
- **Signaler** les besoins en produits ou en nouveau matériel.
- **Sécuriser** le chantier et installer la signalisation.
- **Veiller** à appliquer les mesures d'hygiène (mains, corps, vêtements de travail).
- **Veiller** à respecter les normes de sécurité et à la sécurité des collègues.
- **Effectuer** des travaux de maçonnerie associés au domaine de la voirie.
- **Effectuer** la mise en place d'avaloirs, plaques d'égouts et autres éléments préfabriqués.
- **Effectuer** la rénovation de la voirie.
- **Entretien** le matériel de travail.
- **Exécuter** les travaux de terrassement.

- **Nettoyer** et ranger son matériel et son poste de travail.
- **Paver** pour l'aménagement de trottoirs, accotements, places, ...
- **Pomper** les eaux stagnantes.
- **Réaliser** des opérations d'excavation.
- **Réaliser** des travaux d'empierrement et d'asphaltage.
- **Réaliser** la pose d'un réseau d'égouts.
- **Réaliser** la pose de conduites et de câbles divers et de tuyaux de drainage.
- **Réaliser** la pose de divers types de revêtements (pierre naturelle, pavés, dalles de béton, klinkers, briques,...
- **Réaliser** la pose de la signalisation et de mobilier urbain.
- **Répandre** du gravier.
- **Utiliser** correctement les produits d'entretien et respecter les instructions de la ligne hiérarchique concernant la sécurité.
- **Utiliser** les machines, les ustensiles, les appareils, les outils, les produits, les matériaux... dans les règles de l'art.
- **Utiliser** les équipements de protection collective et individuelle.
- **Aider** les différents services du dépôt Communal si nécessaire.
- **Collaborer** avec les membres de l'équipe en veillant à leur sécurité.
- **Collaborer** en aidant ou remplaçant occasionnellement les collègues du dépôt communal, selon les besoins du service Travaux.
- **Débriefer** avec les collègues, le supérieur et les conseillers en prévention au sujet des situations difficiles.
- **Interagir** avec les services Espaces Verts et Propreté publique en fonction des besoins.

## COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

- **Gérer** les demandes d'intervention suivant la procédure établie.
- **Ranger** le matériel et son équipement à sa place.
- **Ranger** les produits afin qu'ils ne se renversent pas et en respectant les normes de sécurité
- **Rester vigilant** aux risques d'éboulements en réalisant les excavations.
- **S'adapter** aux conditions climatiques (chaleurs, vent, verglas, pluie, humidité...).
- **Faire un croquis** simple de la situation à main levée.
- **Informé** la ligne hiérarchique de tout problème lié à la sécurité ou l'intégrité des équipements de protection collective ou individuelle.
- **Informé** le SIPPT de tout problème lié à la sécurité.
- **Informé** le supérieur hiérarchique de ce qui se déroule sur le terrain.
- **Informé** les citoyens dans le cadre de sa fonction (projet, emplacement, etc.).

- **Lire** le plan impétrants obligatoire avant tout terrassement.
- **Lire** les modes d'emploi et fiches techniques du nouveau matériel et des nouveaux produits.
- **Lire** un plan.
- **Prendre connaissance** des consignes de travail.
- **Rapporter** les observations de terrain ou difficultés rencontrées au supérieur hiérarchique.
- **Reconnaitre** les caractéristiques du sol.
- **Reconnaitre** les symboles sur les produits utilisés (danger...)
- **Charger** et décharger du matériel, des palettes de marchandises, des machines, de l'équipement et des produits, en respectant les normes de sécurité (sortir les béquilles, stabiliser le véhicule, placer la signalisation, mettre les clignotants,...).
- **Conduire** la camionnette, le rouleau ou autres engins mécaniques.
- **Conduire** la pelle-hydraulique
- **Déplacer** les cercueils
- **Etançonner** les parois des fosses pour éviter les éboulements
- **Installer** et approvisionner son poste de travail.
- **Manipuler** le matériel, les outils et les machines avec dextérité et respect.
- **Soulever** des charges lourdes au quotidien en appliquant les méthodes apprises en formation.
- **Intégrer** l'équipe de garde en période hivernale selon les rôles établis par le brigadier.

## COMPÉTENCES LIÉES À LA PERSONNE

---

### OUTILS

Techniques - Techniques de construction liées au domaine.

Produits & matériaux - gravier, pavés, klinkers, béton, asphalte, conduites diverses, éléments préfabriqués (plaques d'égouts, avaloirs...).

Machines - Excavatrice, engins de levage, camionnette, camion.

Expression écrite passive - Comprendre des textes simples relatifs à la fonction.

Expression écrite active - Communiquer par écrit de manière correcte des informations; idées; opinions en utilisant une terminologie appropriée et sans faute d'orthographe.

Lecture - Savoir lire un plan technique et d'impétrants.

Lecture - Lire des termes connus dans la fonction; des phrases simples.

Expression orale passive - Comprendre rapidement les instructions relatives à une tâche.

Expression orale passive - Comprendre des échanges en direct ou au téléphone; au cours desquels l'interlocuteur parle vite de choses qui concernent la fonction.

Expression orale passive - Comprendre des expressions et le vocabulaire d'usage dans la fonction si le message est clair.

Ecriture - Ecrire des messages courts; prendre des notes qui concernent la fonction.

## CONTEXTE

---

Accepter qu'il y ait un cadre défini		Accepter qu'il n'y ait pas de cadre défini
Apprécier la stabilité		Apprécier le changement
Apprécier le travail répétitif		Apprécier le travail non répétitif
Apprécier les activités constantes		Apprécier les pics d'activités
Compter sur la présence de son manager pour se motiver		Se motiver seul sur le terrain
Deadline longs		Deadlines courts
Effectuer une activité après l'autre		Effectuer des activités différentes en même temps
Exercer les mêmes activités que ses collègues		Exercer des activités complémentaires à celles de ses collègues
Flexibilité horaire		Horaire fixe
Observer les consignes		Générer soi-même les consignes
Orienté qualité de travail		Orienté quantité de travail
Préparer son travail		Improviser face aux imprévus
Toujours s'adresser au même public		S'adresser à des publics différents
Toujours travailler au même endroit		Se déplacer fréquemment
Travailler à l'intérieur		Travailler à l'extérieur
Travailler en équipe		Travailler seul
La détention des permis de conduire BE et C sont un atout		